

UNE 13^{ÈME} PISCINE DANS L'AGGLOMÉRATION



Piscine de Lattes

Montpellier Agglomération a désigné le cabinet d'architecte Chabanne & Partenaires, associé au bureau d'étude BEST, maître d'œuvre pour la réalisation de la piscine de Lattes. L'équipement est implanté sur une parcelle d'environ 8100 m², actuellement affectée au terrain de sports du Collège Georges Brassens, et cédée à l'Agglomération de Montpellier par la commune. Cette piscine comprendra 2400 m² de surface dont 2000 m² pour des espaces ouverts au public et les locaux des services et 400 m² de locaux techniques.

CHIFFRE

8,6 MILLIONS D'EUROS

C'est le coût de la piscine de Lattes, financée à 90 % par Montpellier Agglomération, les 10% restants le sont par le Département et la Région. Livraison pour 2011.

L'entrée de la piscine de Lattes sera réalisée rue des Courrèges, sur un parvis côté centre-ville, au sein de l'îlot du collège Georges Brassens, situé au pied des talus de la digue du Lez. Le projet met en scène l'équipement comme un élément participant à la structuration du centre-ville. Le parvis de la piscine est pensé comme une large place ouverte et offre un espace public d'envergure. ♦

EN SAVOIR PLUS

LE RÉSEAU DES PISCINES D'AGGLOMÉRATION S'AGRANDIT

En 2007, 18 175 élèves des écoles primaires du territoire ont pu bénéficier de séances gratuites d'apprentissage de la natation. À terme, c'est la totalité des élèves que l'Agglomération souhaite toucher. Pour atteindre cet objectif, la construction de nouveaux équipements est programmée sur l'ensemble du territoire : après la piscine Amphitrite à Saint Jean de Védas, la mise en chantier des piscines Poséidon à Cournonterral (ouverture en 2010) et de Lattes (2011), une autre piscine sera construite à Saint-Brès (2012).

LA PISCINE DE LATTES COMPRENDRÀ :

- un **bassin sportif** de 25 x 15 m, soit 375 m²,
- un **bassin d'apprentissage et ludique avec jets massants**,
- une **pataugeoire** pour les enfants,
- des **gradins spectateurs** de 100 places accessibles depuis le hall d'accueil,
- des **vestiaires séparés** hommes / femmes, **collectifs** et **individuels**,
- une **plage intérieure** avec une surface pour les transats en continuité,
- une **plage-terrasse** extérieure,
- des **parkings communs à la piscine et au Collège Georges Brassens**.

Ce complexe est conçu afin d'être accessible aux personnes à mobilité réduite.

Affaire 6 adoptée
Votée à l'unanimité des voix exprimées.